

# Le Pacte d'excellence inquiète les profs

ENSEIGNEMENT Le projet de réforme de l'école accorderait trop d'autonomie au directeur

**L**e Pacte d'excellence a été rendu public début décembre. Rédigé par les syndicats, les associations de parents et les pouvoirs organisateurs (PO), ce vaste projet de réforme est maintenant dans les mains des affiliés, appelés à approuver le texte (ou non). La consultation prendra du temps – le pacte fait 300 pages. On n'attend pas le verdict syndical avant la mi-février.

De quelle couleur sera-t-il ? Vert ? Rouge ? Orange (il faut l'amender) ? Difficile à prédire mais les premiers échos qui montent du terrain sont mitigés, rapporte Joan Lismont, le président du SEL (Setca de l'enseignement libre).

Qu'est-ce qui coince ? Surtout ceci : « Le pacte accorde trop d'autonomie aux directeurs, expose Joan Lismont. C'était un souhait des fédérations des PO, singulièrement du Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec). »

Ce qui glace surtout les enseignants, c'est qu'ils feront désormais l'objet d'évaluations. « Les évaluations formatives, ça va – cela peut aider l'enseignant à faire évoluer ses pratiques. Ce qui inquiète, c'est que l'évaluation sera

réalisée par le directeur et qu'elle pourra aussi conduire à des sanctions, jusqu'au licenciement. Aussi, un directeur est-il

capable de mener cette évaluation ? Prenons l'exemple d'un professeur d'éducation physique qui serait devenu directeur. Est-il en mesure d'évaluer un professeur de langues ? »

Un autre souci : « D'après le pacte, un directeur pourra déléguer cette évaluation à l'un de ses professeurs. On va donc se retrouver dans une situation où un professeur va évaluer ses collègues. Cela ne passe pas... Et puis, d'une façon générale, je signale qu'il a été démontré que c'est la manie de l'évaluation, qui s'est propagée dans le monde du travail, qui a créé le phénomène des burn out. »

## Inquiétude pour l'emploi

Joan Lismont ajoute que les enseignants s'inquiètent pour leurs emplois. On évoque ici, en particulier, l'allongement du tronc commun. Actuellement, il s'arrête en fin de 2<sup>e</sup> secondaire. Il devrait désormais englober la 3<sup>e</sup> secondaire. Cela signifie que le qualifiant (technique/professionnel) passera de 4 à 3 ans. Ceci détruira de l'encadrement car les normes du qualifiant sont plus favorables qu'ailleurs (moins d'élèves par classe = davantage de profs). On prévoit, ici, une disparition de 677 postes. Et réduire l'offre d'options au qualifiant en coûtera 811.

Aussi, optimiser l'encadrement au début secondaire devrait faucher de 700 à 1.000 postes. Ces pertes seront compensées par des embauches car on va renforcer l'aide aux directions (426 emplois), augmenter le nombre de conseillers pédagogiques (300), embaucher des enseignants en maternelle (1.119), introduire une 2<sup>e</sup> langue dès la 3<sup>e</sup> primaire dans les écoles de Wallonie (534).

Vu que toutes ces réformes seront très lentes, il n'y aura pas de pertes d'emploi à proprement parler. On supprimera des postes ici pour en créer là-bas – au pire, des cellules de reconversion devront aider un enseignant à changer de boulot. Aussi, l'enseignant du qualifiant pourra se réinsérer dans le tronc commun où l'on compte offrir aux élèves

une première approche des métiers que l'on enseigne au qualifiant. Mais l'inquiétude, tout de même, est là et réclame un travail de clarification de la part des syndicats.

Quid si la consultation des affiliés devait porter les syndicats à émettre un avis réservé ? Il faudra alors amender le texte et tenter de faire bouger les équilibres si difficilement obtenus pendant la rédaction du pacte. Délicat. ■

PIERRE BOUILLON

## Les familles, consultées aussi

Comme les syndicats, les deux fédérations de parents (Ufapec pour le libre, Fapeo pour l'officiel) vont consulter les familles sur le Pacte d'excellence. L'ASBL Elèves (parents opposés au décret Inscritptions) s'en réjouit, notant que l'on consulte rarement les premières concernées par la politique scolaire : les familles. Le Pacte se trouve sur le site des fédérations (fapeo.be et ufapec.be). L'Ufapec organise la consultation via son site – la Fapeo va suivre. L'ASBL Elèves encourage à y participer : « Ne laissons pas à d'autres le soin de

défendre l'éducation de nos enfants et exprimons-nous en interpellant nos représentants et en leur communiquant nos opinions et positions pour baliser leurs propres prises de position politiques. »

P.BN